



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n°: 306 42 440

- Bolebergen 2a bus 12, 9052 Gent
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux



F 139314
Rési code: 1

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux: Installation: Propriétaire / gestionnaire:
Nom, Prénom:
Installation: Rue du Bonnet 6/012 ACP VAL DE NEUSE
4000 Liège idem Conzang

Bases de l'examen: Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

Art 270: mise en usage, modification, extension, mobile, temporaire
Art 271: périodique, contrôle
Art 276: renforcement, vente d'une unité d'habitation
Art 86, 87, 88
Art 271bis, 278
Unité d'habitation, Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur: EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit
Données installation: Conçue pour UN, Courant nominal maximum (A), Câble d'alimentation tableau principal
Description installation: Dispositif diff. gén., Nombre de tableaux, Nombre de circuits terminaux

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

Contacts dir., Contacts indir., Montage, Appareils, Matériel, I-section, Schémas, Contrôle bcl de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre: 2.2 Ohm
Isolément général: 84 M Ohm
Continuité de terre, Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général: a été plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions Nouvelle installation: Néant
Infractions Installation existante: Néant
Remarques: Néant
Visa GRD ou mandataire:

Conclusion(s):

La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant 29/11/2019 par le même organisme de contrôle (*)

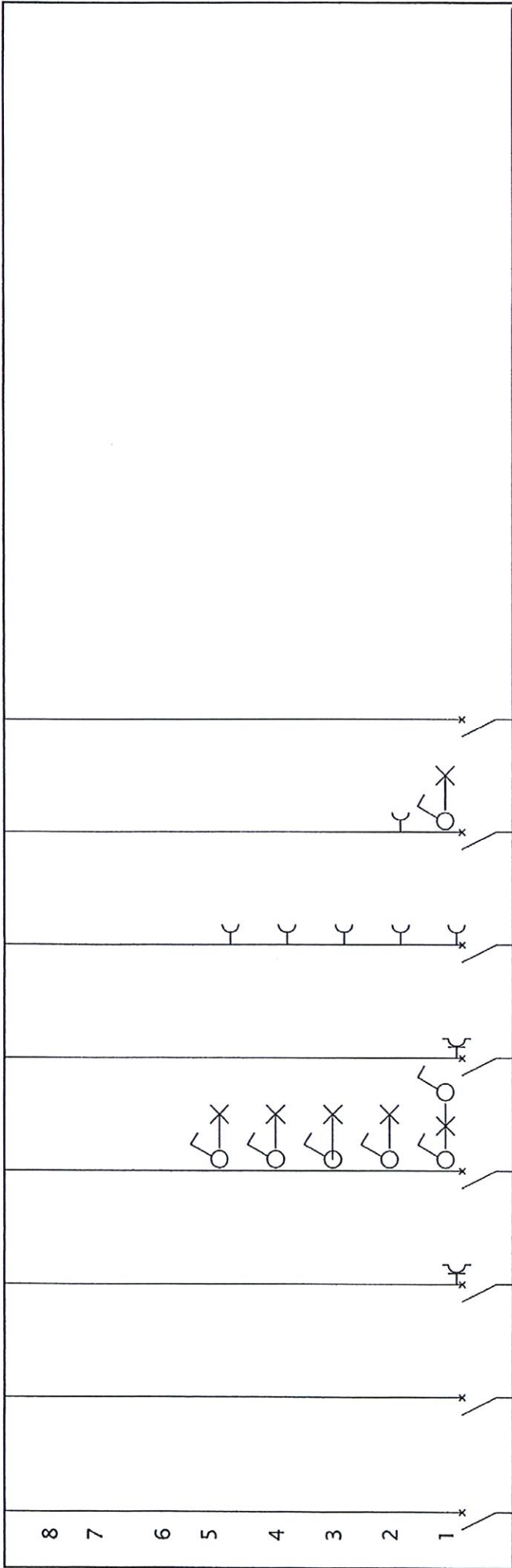
Agent visiteur:

Nom: SAUBAIN Agent n°: 4771 Date: 29/11/2019

Pour le Directeur Général: Signature

Annexe(s): Schéma(s) de position: 1 Schéma(s) unifilaire(s): 1

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu...
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard...



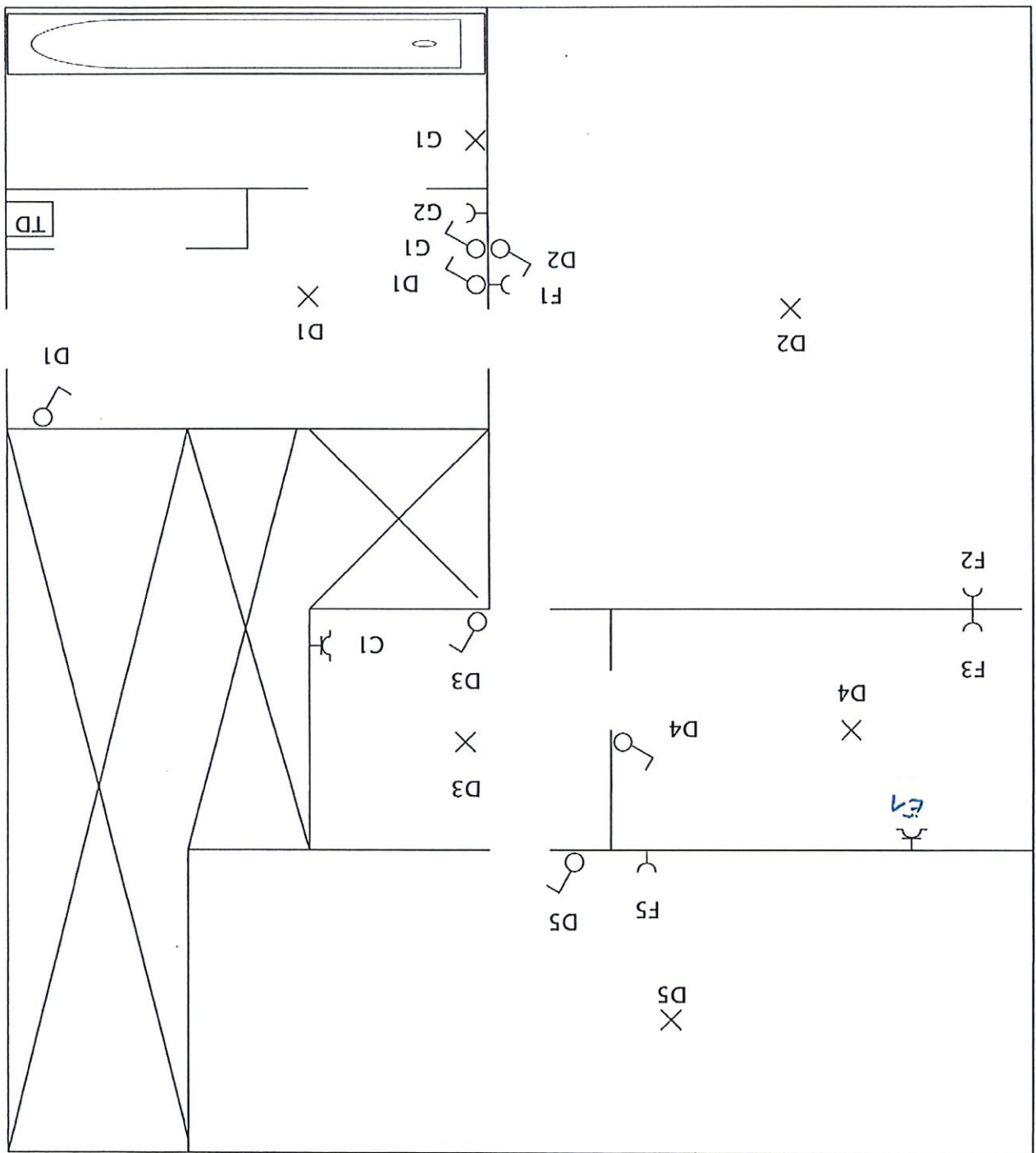
A 16A MONO	B 16A MONO	C 16A MONO	D 16A MONO	E 16A MONO	F 16A MONO	G 16A MONO
<p>ACP Val de Meuse Rue du bosquet 6/012 4000 liège</p> <p>David SAUBAIN Agent APTI</p>						
Service responsable		Référence technique		Créateur		Approuvé
		Type de document schéma Titre, titre supplémentaire		sprl j l elec		vinçotte
				Statut du document		Échelle
				Date de publication 24-01-19		Rév.
				Lang.		Page 1/1

Service responsable		Référence technique		Créateur sprl jl elec		Approuvé vingotte	
Type de document schéma				Statut du document		Echelle	
Titre, titre supplémentaire				Date de publication 24-01-19		Lang. Rév.	
1/1				Page			



ACP val de Meuse
Rue du bosquet 6/012
4000 Liège

DAVID SAUBIN
Agent 4771



appartement